

Sujet : [INTERNET] Déterrions l'infâme dans le coeur des hommes et protégeons la biodiversité et déjà les blaireaux

Date : Sun, 9 May 2021 15:57:56 +0200

De : Nadia vilchenon

Pour : Association AVES

Monsieur le Préfet,

Vous autorisez toujours la vénerie sous terre, cette barbarie d'un autre temps alors que de nombreux pays et départements français ont, heureusement, interdit cette honte qui défigure notre humanité qui ferait mieux de déterrer ses penchants cruels et destructeurs pour s'humaniser d'une manière plus soutenable. Et la vaine(con)rie sous terre sera autorisée dans votre département de la Sarthe pourra être pratiquée du *1er juillet 2021 au 14 septembre 2021, date d'ouverture générale de la vénerie sous terre et du 8 juin 2022 au 30 juin 2022 et* inclus donc deux périodes complémentaires avec, par ailleurs, une chasse de loisir qui pourra massacrer aussi en toute impunité par temps de neige. Ainsi la faune sauvage, voire pseudosauvage avec le gibier d'élevage lâché comme cible vivante, reste la grande absente de notre légalité profondément injuste, justice intéressée d'un humanisme anthropocentré qui légifère dans la défense de ses intérêts particuliers, très salement propres. En conséquence de ce choix culturel de plus en plus problématique, la faune sauvage de notre pays, toujours ignoblement qualifiée /res nullius/, est condamnée à toujours être diablement persécutée par la dégradation des habitats, les intempéries et les intrusions brutales et mortelles des porteurs de fusils, voire des piégeurs, veneurs et déterreurs. L'absence dans la note de présentation d'arguments solides et vérifiés justifiant ce harcèlement dans la tuerie ne permet pas de vous suivre dans cet acharnement irresponsable et cruel contre les individus sentients d'une espèce évoluée, vulnérable et utile, un véritable spécisme indigne de notre humanité. Et même si certains dégâts minimes sont imputables à cette espèce, ils sont sans commune mesure avec les dégâts des pelleteurs qui pèlent la vie et surtout, comme il n'y a pas de justice sans balance, sans la prise en compte aussi des bénéfices apportés par la présence de ces superbes mustélidés, utiles en particulier pour le bon état de la forêt, l'hébergement d'espèces protégées dont les chauves souris, la prédation de larves ravageuses de cultures et le tourisme naturaliste. Du fait de l'absence d'un rapport sérieux, bien documenté, pouvant légitimer à l'extrême limite une dérogation à une légalité déjà bien problématique, très violente et abusive vis à vis des individus de cette espèce piégés impitoyablement, chassés et déterrés, tout pourrait donc déjà être dit à ce stade, ces périodes complémentaires sont hors la loi. A part la question toujours à résoudre d'une violence destructrice de notre espèce qui se cherche des défouloirs en s'excitant de plus en plus, rien ne justifie ces abus et cruautés qui s'attaquent à des individus sensibles et conscients mal défendus par une loi trop facilement transgressée avec déjà la possibilité ignoble et illégale des massacres en période de dépendance des petits, les jeunes blaireaux ne pouvant être considérés émancipés qu'à partir de 6 ou 8 mois minimum et donc, grosso modo, pas avant l'ouverture de la chasse ! Mais 8 mois d'éducation et d'apprentissages pour des mammifères évolués c'est rien par rapport à la néoténie de notre espèce dont la majorité est reconnue à 18 ans mais dont la formation peut durer encore une dizaine d'années parfois et finalement qui a toujours à apprendre et déjà des animaux qui peuvent aussi nous donner des leçons de vie, en particulier les blaireaux qui cohabitent pacifiquement avec d'autres espèces.

Aussi, je ne reprendrai pas les arguments répétés année après année mais qui, en dérangeant sans doute trop vos habitudes et pratiques

d'un autre temps violent, ne peuvent pas être entendus malgré leur sérieux et leur poids. Et votre administration continue à s'enfermer dans une destructivité aberrante, en lien avec un humanisme métaphysique anthropocentré qui tombe bien bas et prend l'eau avec ces pratiques aberrantes qui se maintiennent en dépit des déchirures de notre monde, de la raison, de la nécessité d'une humaine compassion envers l'autre animal non humain qui souffre et tout cela pour satisfaire des pulsions sadiques et mortifères que nos lois devraient au contraire endiguer au lieu de les stimuler en les maintenant dangereusement dans le sans limite d'une toute-puissance totalement enchaînée à des démons obscurs.

Et, face à cette situation qui se répète, je choisis plutôt cette année de tisser un linceul de mots pour toutes les victimes de folies meurtrières qui s'auto-justifient avec des mensonges qui ne se démontent jamais sauf à rencontrer la justice qui déterre, elle, la vérité et peut arrêter ces infamies. Akecheta a déjà, pour cette année 2021, été victime des tueries infâmes qui ont tué sa mère et l'ont laissée agoniser alors même que nos lois auraient dû la protéger contre la barbarie. Elle est morte sans voir son premier printemps et ce témoignage est librement inspiré de Victor Hugo, *Pauca meae*, livre IV des *Contemplations* où il interroge notre condition humaine si pathétique et qui finalement est le destin commun de tous les vivants sentients. Il s'interroge sur le sens de la vie forcément attachée pour nous, comme pour les animaux sensibles, à des traumatismes, des blessures, des pertes et donc des souffrances terribles. Mais pourquoi en rajouter sans aucune autre nécessité qu'une jouissance trouble et malsaine alors même que nous devrions protéger, soigner et garder ? Et c'est aussi un hommage à l'activité de tous les penseurs, humanistes militants de la cause animale et avocats de ces sans voix persécutés, heureusement aidés par les militants des associations et activistes qui tentent de préserver et sauver ce que d'autres massacrent, rejoignant ainsi la voie ouverte par le poète qui a su condamner ce gai chasseur, armant son fusil ou son piège qui confine à l'assassin et touche au sacrilège. (À un homme partant pour la chasse extrait de/Dernière gerbe/). Il aurait à coup sûr été révolté, scandalisé par ces déterrages qui déterrèrent surtout les plus mauvais des penchants de notre trop souvent inhumaine humanité.

Je profite de cette consultation pour vous exprimer tous mes regrets pour les victimes des barbaries en cours et à venir mais aussi mon inquiétude car il y a une convergence de toutes les formes de domination violente, d'exploitation abusive en prise avec une destructivité folle qui s'exerce à tous les niveaux. On sait depuis longtemps que l'oppression, les maltraitements, les crimes commencent à s'exercer sur les animaux pour ensuite s'attaquer à tous les blaireaux humains qui gênent, ne sont pas compris et servent de défouloir à des pulsions mortifères de telle sorte que nous sommes ou serons forcément, pour certains d'entre nous, moi, vous peut être, aussi des blaireaux. C'est cette humanité qu'il faut interroger pour la rendre plus consciente des folies de ces actes destructeurs qui finiront aussi par nous tuer si nous n'arrivons pas à mieux nous humaniser en changeant notre rapport avec les autres vivants et en particulier déjà les blaireaux.

AKECHETA

Blaireautine morte récemment dans les Hauts de France à cause de la folie perverse de déterreurs criminels.

C'est sous la terre, infortunés,
qu'une démence obscure à nos yeux,
met de l'inhumain obstiné
à la pelle du Mal dans l'Odieux.

Là où leurs actes les dévoilent,
à l'ombre du légal en ce fatal lieu,
sont démons pour ces autres au poil
qui demandent justice aux cieux.

Le blaireau en son terrier tombeau
porte la croix des jours sombres
où les tueurs tiennent le flambeau
qui habille leur noirceur d'ombres

Il éclaire le problème
et prédit de durs lendemains
quand par eux toute vie est blême
dans le sans fond des gouffres humains

Akecheta morte au berceau
Ton âme a rejoint les étoiles
préservée de préjugés si faux
qu'ils tuent la vie à l'envie et déchirent sa sublime toile.

Ta mémoire nous enseigne
d'autres combats pour d'autres jours
Mais là, la vie et la justice saignent
des cruautés qui t'ont tuées, Amour !

Amour de ces petits sans défense, innocents, amour des victimes, amour de la justice, amour de la Vie. Pour tout cela, il faut interdire la honte des déterrages et il faudrait vous conduire, vous les donneurs d'autorisations abusives devant les tribunaux. Il serait temps que la sentence des animaux reconnue dans le Code civil ne soit plus simplement symbolique et que cette reconnaissance s'applique aussi, dans les faits, aux animaux sauvages si notre droit ne veut pas tourner au ridicule. Cette reconnaissance devrait ipso facto interdire ces pratiques cruelles, indignes et délétères pour la biodiversité et les écosystèmes mais aussi pour notre humanité qui n'en finit pas de rougir de ces crimes. La destruction d'individus d'une espèce vulnérable relève d'un état d'esprit génocidaire au moment même où la sixième extinction des espèces d'origine anthropique est en cours, provoquant des émergences virales pandémiques et autres fléaux dont le moindre n'est pas la déshumanisation. Il faudrait que ce crime contre la vie soit enfin reconnu avec la nécessité pour les coupables de répondre de ces accusations devant des cours pénales où ils seront jugés à partir d'un débat contradictoire, les opposants à ces crimes enfin entendus et pouvant sortir surtout les pré-faits, pré-faites, de leur position actuelle de toute puissance irresponsable. Et ce qu'il faudrait aussi, c'est qu'ils répondent en personne de cette banalité du mal qu'ils cautionnent et favorisent dans la répétition d'arrêtés qui finissent par allumer le feu des passions tant ils sentent le soufre.

En complément, je vous invite à déterrer cette vidéo réalisée par l'ami des lobbies sur le déterrage des blaireaux :
<https://www.youtube.com/watch?v=MAFRJ00WjeY>
Elle vous permettra de mieux connaître ceux qui, à l'arrière, sont derrière cette première ligne de la banalité du Mal avec le stylo comme l'outil qui ouvre les autorisations de déterrer les vivants, nos amis des forêts, pour que leurs cadavres pourrissent dans nos campagnes et enterrer ainsi la biodiversité et notre humanité.

Je vous prie de croire en l'expression de ma citoyenneté vigilante
Madame le Dr Nadia Vilchenon

Recherche indépendante sur les liens entre abus et cruautés envers les animaux sentients non humains, violences interpersonnelles individuelles et sociétales et banalité du Mal.